



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-137325>

Département(s) de publication : 11

Annonce n° 24-137325

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Communauté d'agglomération du Grand Narbonne

**Correspondant :** Monsieur le Président

**Adresse :** 12 boulevard Frédéric Mistral, CS50100, 11785 NARBONNE

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0468281745

**Courriel :** [commandepublique@legrandnarbonne.com](mailto:commandepublique@legrandnarbonne.com)

**Adresse internet :** <http://www.legrandnarbonne.com/>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <https://marchespublics.aude.fr>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Navette documentaire pour le réseau de lecture publique du Grand Narbonne

**Lieu d'exécution :** Territoire du Grand Narbonne, 11100 Narbonne

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Prestation de navette documentaire pour le réseau de lecture publique du Grand Narbonne Le contrat est passé sous la forme d'un accord-cadre, exécuté par l'émission de bons de commande. La durée initiale est de 12 mois, reconductible 2 fois dans les conditions du cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix unitaires, révisés annuellement

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :** L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Le montant maximum des prestations pour la période initiale est fixé à 22 000, 00 euros HT

**Refus des variantes.**

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français**

## **Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

## **Section 7 - Critères d'attribution**

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)**

## **Section 8 - Mode de passation du marché**

**Type de procédure : procédure adaptée**

## **Section 10 - Conditions de délai**

**Date limite de réception des offres : 08/01/2025 à 12:00**

**Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.**

## **Section 11 - Autres renseignements**

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : GN24P28**

**Renseignements complémentaires :** Pour retrouver cet avis intégral, déposer un pli, allez sur <https://marchespublics.aude.fr> Code NUTS : FRJ11 Valeur estimée hors TVA : 66 000,00 euro(s)  
Modalités d'ouverture des offres : Date:Lieu :Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres :  
NON Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : NON Marchés réservés : NON La prestation est réservée à une profession particulière : Non Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montpellier, 6, rue Pitot 34063 Montpellier Tél : 0467548100 Fax : 0467547410Mel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interdépartemental de règlement amiable des litiges, Préfecture de région, 2, boulevard Paul Peytral 13006 Marseille Tél : 0484354554Mel : catherine.pietri@paca.gouv.fr Web : <http://ccimp.com>  
Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

## Section 14 - Informations complémentaires

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/12/2024**